



SAINT-HIPPOLYTE  
BELLE NATURELLE

**AVIS PUBLIC**  
**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL**

4 février 2025 à 19 h

AVIS PUBLIC est donné que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire le mardi 4 février 2025 à 19 h au Centre des loisirs et de la vie communautaire situé au 2060, chemin des Hauteurs.

Au cours de cette séance, les délibérations et la période de question porteront uniquement sur les sujets suivants à l'ordre du jour :

- 1. ADMINISTRATION ET AFFAIRES COURANTES**
  - 1.1 Adoption de l'ordre du jour
  - 1.2 Constatation de l'avis de convocation par les membres du conseil
  
- 2. SOUMISSIONS, CONTRATS ET RÈGLEMENTS**
  - 2.1 Octroi de contrat - Acquisition de modules de jeux pour enfants (2024LOI17-DDP)
  - 2.2 Octroi de contrat - Acquisition de modules de parc de planche à roulettes (2024LOI18-DDP)
  - 2.3 Octroi de contrat - Acquisition d'une structure préfabriquée pour une patinoire extérieure (2024LOI19 - AOP)
  - 2.4 Dépôt et avis de motion - Règlement n° 1206-21-01 modifiant le Règlement n° 1206-21 décrétant une dépense de 3 250 053 \$ et un emprunt de 2 185 565 \$ pour la construction d'une patinoire réfrigérée et d'un projet de parc intégré
  - 2.5 Adoption du Règlement n° 1268-24 concernant la tarification relative au projet de lutte contre le myriophylle à épi au lac Écho
  
- 3. PÉRIODE DE QUESTIONS**
  
- 5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Donné à Saint-Hippolyte, ce 30 janvier 2025.

La directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe,

---

Marie-Ève Huneau, avocate